### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



Lundi 9 octobre 2023

# CÂBLE 1 : LES NOMS DES STATIONS OFFICIELLEMENT DÉVOILÉS

À quelques jours de la levée du premier pylône, Île-de-France Mobilités dévoile le nom final des stations du Câble C1. Une nouvelle étape qui va permettre aux usagers du territoire de se projeter un peu plus dans ce futur mode de transport. Jusqu'à présent, hormis la station « Créteil – Pointe du Lac », en interconnexion avec la ligne 8 du métro, ces noms de stations étaient provisoires.

En tant qu'autorité organisatrice des mobilités durables en Île-de-France et afin de garantir une cohérence régionale pour les voyageurs, Île-de-France Mobilités est responsable du choix des noms des nouvelles stations créés pour l'ensemble des projets d'infrastructures en Île-de-France. Ce choix a été fait en concertation avec les trois communes dans lesquelles les stations du Câble C1 seront implantées : Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges.

Chaque station renvoie à des repères locaux permettant une localisation géographique simple pour les voyageurs. Quand le nom de la station ne comporte pas celui de la commune desservie (ex. La Végétale, ou Villa Nova), un surtitre vient compléter les informations. De même, certaines stations comportent un sous-titre pour souligner un point d'intérêt proche de la station.

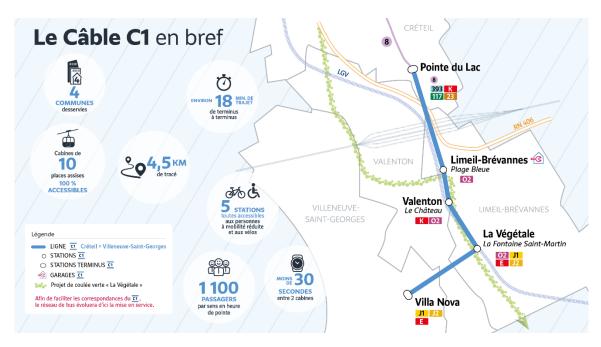
## Le Câble 1 en bref

Nouvelle infrastructure inédite en Île-de-France, il sera le premier téléphérique d'Île-de-France, et reliera les villes de Créteil à Villeneuve-Saint-Georges en passant par les villes de Valenton et Limeil-Brévannes. Il desservira cinq stations pour un parcours total de 4,5 kilomètres : Pointe du Lac, Limeil-Brévannes, Valenton, La Végétale et Villa Nova.

Toutes les stations ont été conçues sur un concept quasiment inédit : elles seront de plainpied c'est-à-dire 100% accessibles en toutes circonstances. Leur architecture a été pensée pour s'intégrer au mieux dans leur environnement avec des matériaux sobres et des toitures végétalisées.

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**





Innovant, rapide et efficace, ce nouveau transport en commun fera partie intégrante du réseau francilien. Il sera également intégré à la tarification francilienne sans aucune différence avec une ligne de tram, de bus ou de métro.

Financé par la Région Île-de-France (49%), l'Etat (21%) et le Conseil départemental du Val de Marne (30%), le Câble C1 est sous maîtrise d'ouvrage d'Île-de-France Mobilités. L'autorité organisatrice finance également entièrement les cabines et l'exploitation.

La conception-réalisation du Câble C1 est assuré par le groupement Doppel France : Doppelmayr, Atelier Schall, Egis, Spie Batignolles, France Travaux.

## **Contacts presse:**

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr - 01 82 53 80 90 - 07 60 10 95 05 Alexandre Bergalasse : alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr - 01 47 53 28 42 - 06 15 39 21 58

www.iledefrance-mobilites.fr/presse









